



COMPTE RENDU BUREAU DIRECTEUR DU 23/08/2022 en visioconférence & en présentiel

En visioconférence : Martine SANGUINETTI

Présents : Jean Luc BAUDET, Armand GRIFFON, Chantal ZAMORANO, Pierre SOLERE, Pascal BOUCHET, Virginie VANDERCROYSSSE

Excusée : Perrine PAUL

Ouverture de la séance par le Président à 18H30

INFORMATIONS DIVERSES

Suite aux très belles prestations des équipes de Beach Handball de la ligue à Dunkerque (les garçons sont champions de France, les filles vice-championnes) le BD doit statuer sur la participation des garçons à la Champions Cup au Portugal. Cette manifestation n'ayant pas été budgétisée, le BD a décidé de ne pas faire participer l'équipe masculine.

Il est demandé à la ligue de ne plus utiliser les initiales PACA, mais uniquement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une réflexion est en cours pour changer le nom de la ligue...

Equipement :

Un partenariat avec Hummel a été mis en place par la FFHB qui permet de bénéficier de 40% de remise sur les commandes. Ce circuit sera notamment utilisé pour les arbitres. La ligue se propose de passer les commandes pour les clubs et les comités afin de les faire bénéficier de cette remise. Virginie VANDERCROYSSSE (secrétaire Générale Adjointe de la ligue) sera la référente pour le suivi des commandes. Elle assurera le suivi des commandes et le suivi des dotations.

Conseil du territoire

Le prochain conseil est prévu le samedi 27 août. Les 2 points forts en seront le Beach Handball et l'arbitrage.

Il est prévu de mettre en place notamment une formation de 10 heures d'arbitrage par club sous la houlette du conseil du territoire.

Un bilan des actions ANS sera également fait par le Conseil du Territoire. A ce jour, 2 clubs n'ont pas respecté leur engagement en ne faisant pas les actions prévues.



RGPD (Règlement général sur la protection des données)

La ligue va accompagner les comites et les clubs dans cette démarche. Le BD se donne un temps de réflexion pour les moyens et les actions à mettre en place (point à évoquer lors du prochain BD en septembre).

Développement durable

Le BD réfléchit dans cette optique à donner des directives concernant la distribution des bouteilles d'eau. Il encourage au sein même de la ligue le covoiturage et les visioconférences notamment.

Situation Pôles

Un pensionnaire est en difficultés financières et sa situation nécessite la prise en charge d'une grande partie de son parcours par la ligue. Le BD valide cette aide en association avec la famille avec laquelle le BD demande une rencontre. Il est acté une aide pour les 2 années à venir, soit jusqu'à la fin de son parcours au pôle.

Cadeau de fin d'année.

Le BD décide de reconduire ce cadeau sous forme de coffret.

Ressources Humaines

Souhait d'un salarié de se voir payer en totalité ses heures supplémentaires, vote du BD pour à l'unanimité.

Modifications statutaires

Actuellement un membre du CA de la ligue ne peut pas représenter son club lors de l'AG, le BD est sollicité sur ce point. Une décision est en cours de réflexion sera prise lors du prochain BD.

Amende Club de la Crau (83)

Le club de la Crau demande à la ligue de revoir sa position concernant l'amende de 420€ mise au club pour le comportement d'un de ses membres. Il s'agit de l'agissement d'un individu isolé, mis en retrait du club par décision de ce dernier, c'est la raison pour laquelle le club sollicite la ligue et demande l'annulation de cette somme. Accord après vote du BD à l'unanimité.

Fin du BD à 21h50.